



Commune
d'Aubure

Flash info Potins



N° 2022-04

Novembre 2022

Responsable de rédaction : Marie-Paule Gay

IMPORTANT ! AUX URNES CITOYENS

Chères auburiennes et chers auburiens,

Lors du flash info d'octobre, vous avez été informés d'une élection municipale complémentaire qui se tiendra **le 4 décembre 2022 de 8h à 18h**. En effet, l'équipe en place a besoin de renfort suite au départ de 4 conseillers.

A l'appel de candidature, trois personnes ont déposé leur candidature en Préfecture et **se présenteront à vous lors d'une réunion publique qui aura lieu mercredi 30 novembre à 19h** dans la salle citoyenne. Il s'agit de Messieurs Bénédicte Buffler, Thierry Laurent et Julien Régnier.

La journée des votes est très importante, car pour être élu car il faut que le $\frac{1}{4}$ des électeurs se soit exprimé. Tout le conseil municipal et les candidats comptent sur vous tous et vous attendent ce 4 décembre 2022 aux urnes.

Merci de votre mobilisation pour le village !

LES CONFÉRENCES DU MARDI

Nous recommençons une série de conférence pour vous dans la salle citoyenne. Votre venue sera une récompense pour les conférenciers qui nous font l'honneur de venir à Aubure et qui souhaitent partager avec vous leurs connaissances. Elles ont lieu à la salle citoyenne à 19h30.

La première aura lieu **mardi 29 novembre** avec la Docteure Marie-Claude Pierret de l'OHGE, qui vous exposera et expliquera l'avenir de l'eau sur notre massif.

Second rendez-vous : **mardi 20 décembre** sur le thème de la forêt du passé à nos jours. Une conférence riche de documents historiques où tout un chacun pourra revivre ou découvrir l'importance de la forêt et du bois dans notre massif.

Troisième rendez-vous **mardi 3 janvier** autour du thème de la Neige. En effet, l'association Nivôse observe et étudie la neige depuis bientôt 30 ans et collabore avec les différents organismes météorologiques, associatifs ou professionnels.

FÊTES POUR LES ENFANTS

Le 11 décembre, l'association Bise à l'ail offrira un moment de joie aux enfants d'Aubure.

Le 16 décembre, la commune offrira aux écoliers d'Aubure un spectacle de Noël choisit par la nouvelle enseignante de l'école Mélissa Rivat.



RÈGLES HIVERNALES

Le retour des premiers flocons nous rappelle que la situation idyllique de notre village a également ses inconvénients. L'enneigement important (mais pas exceptionnel) de l'année dernière et l'évolution de la réglementation nous impose de rappeler 3 attentions particulières :

- 1. Circulation** : un arrêté préfectoral a confirmé l'application sur notre commune de l'obligation dès le 1^{er} novembre de chausser sa voiture de 4 pneus hiver (4 saisons acceptés) ou de transporter à bord 2 chaînes ou chaussettes à neige.
- 2. Déneigement** : en cas de fortes chutes de neige, la tournée matinale habituelle de notre chasse neige (voies communales uniquement) démarrera plus tôt (à partir de 5 heures), afin de permettre à chacun de rejoindre les axes principaux. Les véhicules devront être stationnés pour permettre au tracteur le passage et le déneigement. Chacun doit se sentir responsable des abords de sa propriété afin d'y pratiquer un déneigement des trottoirs. Un sens civique est aussi de mise pour aider ses voisins à cette tâche, particulièrement les personnes âgées ou empêchées.
- 3. Ramassage des ordures ménagères** : il faut avoir en tête que les normes actuelles de sécurité obligent les conducteurs à appliquer des consignes strictes (marche arrière interdite, pas de roulage sur glace ...). En cas d'enneigement vous devez donc approcher votre container de la voie principale la plus proche si vous souhaitez le voir vider. Le droit de retrait reste néanmoins une possibilité pour le responsable s'il juge la sécurité de l'équipe non assurée.

FORUM CITOYEN DU 19 NOVEMBRE

Nous étions moins nombreux lors de ce forum citoyen : une petite dizaine. Ce la ne nous a pas empêché de poser une belle réflexion autour de la mobilité à Aubure. Nous vous détaillerons les conclusions dans un prochain Flash Info, mais voici déjà une proposition : **si vous êtes ouverts à l'idée de faire du covoiturage, nous proposons aux conducteurs d'indiquer leurs trajets sur le site <https://www.mobicoop.fr/> ou sur l'application mobile Rezo Mobicoop**. Si vous êtes un passager, vous pouvez rechercher une disponibilité de covoiturage ou indiquer vos besoins sur ce même site. Nous reviendrons dans un prochain Flash Info plus en détail sur cette démarche individuelle qui peut être une belle aventure citoyenne. N'hésitez pas à déjà y jeter un œil !

« **SUR LES TRACES DU BRÉZOUARD** » : la résidence d'artistes continue sur le massif du Brézouard et la Compagnie Rodéo d'Ame sera à nouveau présente à Aubure début de l'année 2023 et proposera une soirée conte ainsi que des rencontres avec les habitants. Baptiste et Claire sont impatients de vous rencontrer. Parallèlement, des ateliers de discussions vont débiter autour de différents thèmes dont l'eau, la forêt, l'urbanisme, l'agriculture... Plus de renseignements s'adresser à Madame la maire.

VŒUX

Avec le conseil municipal nous avons décidé que la traditionnelle cérémonie des vœux se fera le 21 mars, jour du printemps. Nous aurons passé la période Covid de l'Hiver et une météo plus clémente sera, nous l'espérons, au rendez-vous pour les déplacements et le chauffage. Un autre moment pour vous rencontrer avec des informations plus précises et chiffrées concernant les projets dans la commune pour 2023.

En attendant le plaisir de vous recevoir ce printemps, je vous souhaite avec le conseil municipal de passer d'excellentes fêtes de fin d'année entourées de vos proches dans la sérénité et la joie.